



Travailler seul est ce legal

Par **tygra**, le **08/09/2011** à **21:23**

Bonjour,
je travail dans une maison de retraite dans un service fermé accueillant des personnes âgées atteintes de la maladie d'alzheimer ou de troubles apparentés.
On vient de nous changer nos plannings et il se trouve que je vais devoir travailler seul 2 heures par jour avec 13 résidents desorientés.
Est ce légal ?